Deutéronome 16

Französische Darby-Übersetzung



1 Garde le mois d'Abib, et fais la Pâque à l'Éternel, ton Dieu; car au mois d'Abib, l'Éternel, ton Dieu, t'a fait sortir, de nuit, hors d'Égypte. 2 Et sacrifie la pâque à l'Éternel, ton Dieu, du menu et du gros bétail, au lieu que l'Éternel aura choisi pour y faire habiter son nom. 3 Tu ne mangeras pas avec elle de pain levé; pendant sept jours tu mangeras avec elle des pains sans levain, pains d'affliction, parce que tu es sorti en hâte du pays d'Égypte, afin que, tous les jours de ta vie, tu te souviennes du jour de ta sortie du pays d'Égypte. 4 Et il ne se verra pas de levain chez toi, dans toutes tes limites, pendant sept jours; et de la chair que tu sacrifieras le soir du premier jour, rien ne passera la nuit jusqu'au matin. 5 -Tu ne pourras pas sacrifier la pâque dans l'une de tes portes que l'Éternel, ton Dieu, te donne; 6 mais au lieu que l'Éternel, ton Dieu, aura choisi pour y faire habiter son nom, là tu sacrifieras la pâque, le soir, au coucher du soleil, au temps où tu sortis d'Égypte; 7 et tu la cuiras et la mangeras au lieu que l'Éternel, ton Dieu, aura choisi; et le matin tu t'en retourneras, et tu t'en iras dans tes tentes. 8 Pendant six jours tu mangeras des pains sans levain; et, le septième jour, il y aura une fête solennelle à l'Éternel, ton Dieu: tu ne feras aucune oeuvre. 9 Tu compteras sept semaines; depuis que la faucille commence à être mise aux blés, tu commenceras à compter sept semaines, 10 et tu célébreras la fête des semaines, et tu célébreras la fête des semaines à l'Éternel, ton Dieu, avec un tribut d'offrande volontaire de ta main, que tu donneras selon que l'Éternel, ton Dieu, t'aura béni. 11 Et tu te réjouiras devant l'Éternel, ton Dieu, toi, et ton fils, et ta fille, et ton serviteur, et ta servante, et le Lévite qui est dans tes portes, et l'étranger, et l'orphelin, et la veuve, qui sont au milieu de toi, au lieu que l'Éternel, ton Dieu, aura choisi pour y faire habiter son nom. 12 Et tu te souviendras que tu as été serviteur en Égypte, et tu garderas et tu pratiqueras ces statuts. 13 Tu célébreras la fête des tabernacles pendant sept jours, quand tu auras recueilli les produits de ton aire et de ta cuve. 14 Et tu te réjouiras dans ta fête, toi, et ton fils, et ta fille, et ton serviteur, et la servante, et le Lévite, et l'étranger, et l'orphelin, et la veuve, qui sont dans tes portes. 15 Tu feras pendant sept jours la fête à l'Éternel, ton Dieu, au lieu que l'Éternel aura choisi, car l'Éternel, ton Dieu, te bénira dans toute ta récolte et dans tout l'ouvrage de tes mains; et tu ne seras que joyeux. 16 trois fois l'an tout mâle d'entre vous paraîtra devant l'Éternel, ton Dieu, au lieu qu'il aura choisi: à la fête des pains sans levain, et à la fête des semaines, et à la fête des tabernacles; et on ne paraîtra pas devant l'Éternel à vide, 17 mais chacun selon ce que sa main peut donner, selon la bénédiction de l'Éternel, ton Dieu, laquelle il te donnera.

18 Tu t'établiras des juges et des magistrats, selon tes tribus, dans toutes tes portes que l'Éternel, ton Dieu, te donnera, pour qu'ils jugent le peuple par un jugement juste. 19 Tu ne feras pas fléchir le jugement; tu ne feras pas acception de personnes; et tu ne recevras pas de présent; car le présent aveugle les yeux des sages et pervertit les paroles des justes. 20 La parfaite justice, tu la poursuivras, afin que tu vives et que tu possèdes le pays que l'Éternel, ton Dieu, te donne. 21 Tu ne te planteras pas d'ashère, de quelque bois que ce soit, à côté de l'autel de l'Éternel, ton Dieu, que tu te feras; 22 et tu ne te dresseras pas de statue, -chose que hait l'Éternel, ton Dieu.